



DÉLÉGATION CANTAL PUY-DE-DÔME

<https://cantalpuydedome.secours-catholique.org>

Prenons le parti de la fraternité : et si on essayait ?



PRISE DE POSITION

04/06/2022

En ces temps d'élections, le Secours Catholique du Puy-de-Dôme a fait le choix en équipe d'animation territoriale de rencontrer les principaux candidats de la première circonscription du Puy-de-Dôme qui correspond pour beaucoup au territoire Clermont-Limagne.

Le Secours Catholique a une vision claire de l'avenir désirable de notre société : nous devons bâtir une société plus juste et fraternelle. Dans ce sens, notre association ancre son action, mais également son plaidoyer à destination des Pouvoirs publics. Nous les avons interrogés sur leur position vis-à-vis du plaidoyer de l'association : « Prenons le parti de la fraternité, et si on essayait ? ». Nous avons identifié deux thèmes principaux qui sont des enjeux sur le territoire :

- l'accès à un travail et un revenu décent pour tous,
- le respect de la dignité des personnes migrantes.

Vous trouverez ci-dessous les échanges que nous avons eus avec ces trois candidats.

NB : Les candidats résolument contre les valeurs portées par le Secours Catholique n'ont pas été contactés.

Sébastien Galpier - Le Républicains (18/05)

« *Le chômage de longue durée est un constat des défaillances de Pôle emploi.* » tel est le message introductif du candidat à l'évocation du premier thème.

Nous nous retrouvons sur l'importance d'être créatifs dans l'explication de l'accès aux droits car il n'est pas normal de ne pas les mobiliser (Ex : droit à la formation des demandeurs d'emploi).

Le candidat est très favorable à une augmentation des moyens autour de l'accompagnement et de la formation des demandeurs d'emploi. L'enjeu est d'adapter les compétences actuelles aux exigences des métiers en tension. Il faut appuyer les formations qualifiantes et savoir où on recrute, « flécher » davantage de personnes, rendre ces formations attractives en les rémunérant.

Il faut renforcer l'accompagnement des mères isolées qui souhaitent accéder à un emploi, et sanctuariser des places en crèche.

« Avec le RSA on ne vit pas on survit », tel est le sentiment de celui qui préside la commission RSA du département. Il nous assure par ailleurs ne pas être dans une dynamique de « *coupure* » des droits, mais chercher des solutions adaptées

d'accompagnement. Son axe fort de campagne est l'accès au travail, pour lui, clef de voûte d'une bonne intégration et autonomie dans la société.

Sur le second thème autour du plaidoyer sur les migrants, nous observons nos premiers points de désaccord. Il n'est pas favorable à une ouverture plus large du droit au séjour mais favorise davantage l'exécution des OQTF.

Il reste cependant ouvert à la discussion autour de titres de travail temporaire pour les migrants sur certains métiers en tension à condition que cette disposition ne fragilise pas la baisse du chômage des personnes déjà inscrites à Pôle emploi.

Enfin, il est favorable à un contact étroit avec le Secours Catholique en cas d'élection.

Marianne Maximi, de Nouvelle union populaire écologiques et sociale / La France insoumise (19/05/22)

La candidate est très favorable au projet Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) et à sa déclinaison sur le territoire (elle avait proposé ce projet lors de sa campagne municipale).

Pour elle, le but de cette élection législative est de changer les choses à grande échelle : réorienter les politiques publiques pour articuler des réponses aux urgences sociales, écologiques et sociétales (démocratique) qui sont liées.

Elle propose :

- une garantie jeune pour les étudiants,
- un RSA revalorisé, automatisé et dès 18 ans,
- le déploiement de moyens sur l'accompagnement afin que le RSA ne soit pas une fin en soit,
- la généralisation des TZCLD en lien avec les acteurs locaux.

Sur la politique “migrants”, elle se retrouve dans le plaidoyer du Secours Catholique, elle propose :

- une politique ambitieuse d’accueil et d’intégration des migrants,
- de faciliter l’obtention de titres de séjours et de travail,
- d'en finir avec le règlement de Dublin.

Elle souhaite, en cas d’élection, construire les politiques publiques avec les associations et syndicats de sa circonscription. À ce titre, elle est donc très favorable à un travail rapproché avec le Secours Catholique.

Valérie Thomas - Ensemble ! - Majorité présidentielle / La République en marche (24/05/22)

Valérie Thomas est la députée sortante de la circonscription avec qui nous avons travaillé la loi dite « *Asile/immigration* » en 2018. Même si elle reconnaît que cette loi a permis de préciser les procédures, elle admet que les résultats, notamment en termes de délais, ne sont pas satisfaisants. Pour elle, il faut une seconde loi précisant les conditions d’accueil et fluidifiant les démarches en préfecture (stop aux dossiers qui se perdent en préfecture, aux procédures à rallonge).

Elle se montre très intéressée et favorable à un titre de séjour transitoire, quasi automatique, ouvrant droit au travail d’un an pour évaluer l’intégration des personnes. Concernant la procédure Dublin, elle avoue l’inefficacité de ce règlement européen. Bien que sa réforme avait été promise par la majorité lors des dernières européennes, il y a encore des États membres à convaincre mais c’est en bonne voie.

Concernant l’axe emploi/revenus, elle soutient le versement automatique des aides sociales dans le but d’éradiquer le non-recours. Elle nous précise ce qu’entend la majorité à propos des contreparties au RSA :

- l’engagement dans un parcours d’accompagnement renforcé,
- l’accès à des formations professionnalisantes.

Pour cela il va falloir :

- former les travailleurs pour qu'ils déploient des solutions “dentelles” adaptées à la globalité des personnes,
- mettre davantage de moyens au service de l'accompagnement : temps, personnel, qualification,
- un plan national de lutte contre les inégalités territoriales (mettre en commun les dispositifs efficaces présents dans différents départements).

La gestion des étudiants en précarité est une préoccupation de notre territoire, elle nous annonce une réforme des bourses dans le but d'élargir l'éligibilité. Il nous faut nous rapprocher du CROUS qui peut mobiliser les étudiants étrangers (programme Campus France). Un travail sera également nécessaire sur l'adaptation des droits sociaux des familles monoparentales et/ou décomposées.

Durant 5 ans, Madame Thomas a siégé à la commission des Affaires étrangères. Elle a particulièrement été engagée sur le déploiement de l'aide au développement en Afrique (micro-crédit/coups de pouce à l'entrepreneuriat des femmes via le maraîchage). À ce titre, elle est très intéressée, en cas de réélection, par un travail commun avec les Caritas.

Enfin, elle se montre très ouverte à l'intégration du groupe d'amitié parlementaire transpartisan souhaité par le Secours Catholique. Elle souhaite s'y engager au niveau national et nous revoir localement lorsque le travail parlementaire touche à nos enjeux. Le premier travail sera autour de la loi permettant le versement des aides sociales “à la source” cet automne, en cas de réélection bien entendu.

L'intégralité des propositions est à retrouver ici : https://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/publications/document_synthetique_vf_web.pdf

<https://cantalpuydedome.secours-catholique.org/notre-actualite/prenons-le-parti-de-la-fraternite-et-si-essayait>